

# Comité technique n°2 du ROCER

Réunion du 31/01/2017

## Compte-rendu – relevé de décisions

### Présents

---

- DREAL : Bruno Lazzarini, Jérôme Astier.
- DRAAF : Françoise Boudon.
- Région : Bertrand Courvoisier, Franck Morel, Sylvain Riffard.
- IDEO BFC: Suzanne Nicey.
- DDT 21 : Agnès Mangin-Philippe.
- DDT 25 : Jean-Marc Bouvard.
- DDT 39 : Florence Néret.
- DDT 71 : Mathias Monzie.
- DDT 89 : Jean-Yves Pallot.
- DDT 90 : Pierre Cadario.
- Théma : Damien Roy.
- EPFI Doubs-BFC : Charles Mougeot.
- Agence d'Urba Territoire de Belfort : Boris Loichot, Pedro Hermenegildo, Caroline Petit.
- Agence d'Urba agglomération de Besançon : Stéphane Porcheret.
- Agence d'Urba Sud Bourgogne : Sébastien Bard.
- Agence d'Urba Montbéliard : Sophie Mollard, José Pereira.

### Tour de table, mises au point générales

---

- la diffusion de la convention signée État / Région peut se faire sans problème.

### Synthèse des éléments recueillis lors du CoTech n°1 et orientations à venir

---

- **1ères productions de données :**
  - particulièrement utiles dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (objectifs pour 2017, délais de la loi à 2019) : cela passe notamment par l'identification de tous les schémas et diagnostics existants. Toutes les questions concernant le ROCER sont en cours de définition à l'heure actuelle, mais certains travaux en cours vont l'alimenter (taches urbaines, évolution des surfaces agricoles)
  - exploitation du travail fait par le CETE Nord-Picardie : important dans le cadre du ROCER car fournit une donnée régionale. Ce ne sont pas les chiffres bruts qui sont significatifs mais l'évolution entre deux dates. Ces données MAJIC vont être enrichies par les données DVF pour devenir DV3F : méthode assez rapide qui donne des résultats intéressants et permet d'aboutir rapidement à un MOS. (l'EPF Doubs-BFC est intéressé par la récupération de ces données stabilisées).
  - Précisions sur le travail de production d'une tache urbaine par le CEREMA, créée dans une optique pédagogique, de communication. Les données de ce travail n'ont pas besoin d'être reproduites. La diffusion sera faite une fois le travail achevé (tache + donnée qui est derrière).
- **Sensibilisation des EPCI et partenaires :**
  - concernant un éventuel séminaire, c'est la question du contenu qui est déterminante, à l'échéance de septembre. Il paraît prudent d'attendre pour voir de quoi on pourra

- disposer comme éléments (y compris valorisation des observatoires départementaux). Il pourrait être judicieux d'insérer cette problématique dans un séminaire plus global (typiquement : SRADDET)
- l'AUDAB travaille cette année aux possibilités de densification, qu'il sera intéressant de partager  
=> ce genre de recensement doit être fait de manière systématique sur les outils, les données, les actions menées indépendamment par différentes structures.
  - Le moment semble particulièrement opportun pour sensibiliser les EPCI qui sont en pleine reconfiguration (gouvernance interne, changement d'élus), mais pour cela il faut avoir des éléments probants à leur soumettre.
- **Groupes de travail à mettre en place :**
    - centre de ressources :
      - les objectifs de ce centre de ressources semblent correspondre au contenu d'IDEoBFC. La plate-forme est limitée en termes d'accessibilité et de convivialité mais l'outil va être refondu (échéance 2018), et ce travail a d'ores et déjà débuté.  
=> dans un premier temps les données vont être placées sur IDEoBFC (création d'un espace collaboratif, et réflexion parallèle sur un idéal des attentes pour ce qui concerne le centre de ressources).
      - Se portent volontaires pour la participation à ce GT autour d'un centre de ressources : F. Néret, C. Mougeot, S. Nicey, J. Astier, le conseil régional (à préciser), S. Mollard, F. Boudon.
      - Dans un premier temps, il sera nécessaire de recenser : les études, données, les grands types de documents à regrouper, structurer les réponses et donner une indication sur la construction de la plate-forme : rôle de synthèse à assurer, de tous les éléments récupérés.
    - Eriches agricoles : la DRAAF n'a pas d'éléments à disposition pour répondre à cette problématique. Il est rappelé que la DDT 31 a mis en place un outil gratuit et facile à mettre en place sur ce sujet.  
=> il paraît plus pertinent que cette question soit réfléchi à l'échelle départementale plutôt que plus globale, où on aurait du mal à identifier les enjeux (la DDT 39, intéressée par la question, se lancera donc indépendamment).
  - **Tour de table des activités des observatoires départementaux :**
    - Doubs : charte pour une gestion économe de l'espace en 2013 mais retardée pour raisons politiques (Etat/conseil général, chbre d'agri/2 associations des maires du département ; portage : DDT/Cons départemental). Objectif de sensibilisation sur la consommation d'espace, mise en place d'un observatoire départemental. Lancement officiel en septembre 2016. Membres : les 5 signataires de la charte + toutes les collectivités engagées dans un ScoT + l'agence foncière + le CAUE  
Feuille de route 2017 : se doter d'une plate-forme pour rendre visible l'observatoire et échanger sur des thèmes divers (notamment avec la DDT 39, proche sur ce domaine) : zones d'activités, adaptation des densités aux territoires (outil de formation des élus avec le CAUE)...
    - Jura : l'observatoire date de 2012. La première publication a été validée en septembre (croisement MAJIC / référentiel agricole / bdd ARD). L'objectif pour 2017 est de décliner cela à l'échelle des EPCI, de travailler sur la valeur des terres agricoles (grille de critères à tester sur au moins 2 EPCI) et éventuellement travailler sur les friches agricoles.

### ***Prochaine échéance***

---

Le prochain comité technique (n°3) du ROCER aura lieu le **jeudi 01/06 à 14h à Besançon** (salle Novatech)